

SOFAR

Société par actions simplifiée au capital de 134 960 €

Siège social : Rue Nicolas Baudin – Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2024

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Fonds commercial », Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières », La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues pour chacune de ces activités par la Direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à POITIERS, le 21 février 2025

Le Commissaire aux Comptes
SARL OUEST AQUITAINE AUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'H' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

Mikaël HUGONNET
Commissaire aux Comptes - Associé

SAS SOFAR

au capital de 134 960 €

Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040

N° SIRET : 383 373 040 00047

Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2023 - 30.09.2024



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 131	4 131		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	774 267
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 179 507	815 071	364 436	272 172
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 053 059		2 053 059	2 030 759
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	171 137		171 137	171 137
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 182 118	819 202	3 362 915	3 248 351
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	84 078		84 078	91 900
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 346 413	232 183	2 114 230	1 853 561
Fournisseurs débiteurs	12 966		12 966	19 634
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	62 296		62 296	82 700
Autres créances	6 005		6 005	1 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	180 985		180 985	177 732
Disponibilités	790 509		790 509	620 480
Charges constatées d'avance	19 952		19 952	13 886
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 503 204	232 183	3 271 021	2 860 892
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 685 321	1 051 385	6 633 936	6 109 243

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14

Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Rue Nicolas Baudin - CS 60696 LA ROCHE SUR YON

Tel. : 02.51.37.05.05



	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	134 960	134 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	582 957	582 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 161 278	729 029
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	769 867	582 257
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 669 712	2 049 853
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 069 397	1 287 228
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 069 397	1 287 228
Emprunts et dettes financières diverses		100 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 402	559 415
<i>Personnel</i>	505 087	485 015
<i>Organismes sociaux</i>	192 601	176 422
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	15 002	25 883
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	421 988	419 489
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	25 582	32 048
Dettes fiscales et sociales	1 160 261	1 138 858
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 239	
Autres dettes	74 399	34 037
Produits constatés d'avance	1 130 526	939 852
TOTAL DETTES	3 964 224	4 059 390
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 633 936	6 109 243

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes

Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14

Siret : 529 026 445 00021 - APE 69207

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 232 824		6 232 824	5 869 393
Chiffre d'affaires net	6 232 824		6 232 824	5 869 393
			30/09/2024	30/09/2023
Production stockée			-7 822	18 258
Subventions d'exploitation			44 000	48 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			201 452	143 938
Autres produits			8 344	4 539
Total produits d'exploitation (I)			6 478 799	6 084 795
Autres achats et charges externes (a)			2 254 901	2 189 610
Impôts, taxes et versements assimilés			83 257	83 244
Salaires et traitements			2 503 056	2 412 720
Charges sociales			739 506	673 503
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			81 014	82 118
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			65 875	34 230
Autres charges			86 843	16 484
Total charges d'exploitation (II)			5 814 453	5 491 909
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			664 346	592 886
Autres intérêts et produits assimilés (3)			262 040	141 722
Total produits financiers (V)			262 040	141 722
Intérêts et charges assimilées (4)			13 346	14 940
Total charges financières (VI)			13 346	14 940
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			248 694	126 782
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			913 039	719 668

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		5 980
Sur opérations en capital	73 400	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		65 000
Total produits exceptionnels (VII)	73 400	70 980
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17 372	68 577
Sur opérations en capital	38 402	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	161	
Total charges exceptionnelles (VIII)	55 935	68 577
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 465	2 403
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	160 637	139 814
Total des produits (I+III+V+VII)	6 814 238	6 297 497
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 044 371	5 715 240
BENEFICE OU PERTE	769 867	582 257
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

OUEST AQUITAINE AUDIT Commissariat aux Comptes

Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14

Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 6 633 936 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 769 867 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,31 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	778 398			778 398
Immobilisations incorporelles	778 398			778 398
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	757 016	139 736		896 752
- Matériel de transport	15 365			15 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	235 867	33 704	2 180	267 391
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 008 248	173 439	2 180	1 179 507
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 019 158	72 302	38 402	2 053 059
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	171 137			171 137
Immobilisations financières	2 201 912	72 302	38 402	2 224 212
ACTIF IMMOBILISE	3 988 558	245 741	40 582	4 182 118

QUEST AQUITAINE AUDIT

Commissariat aux Comptes

Pôle République III

2 Rue Alfred Nobel

86000 POITIERS

Tél. 05 16 83 88 14

Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		173 439	72 302	245 741
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		173 439	72 302	245 741
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 180	38 402	40 582
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 180	38 402	40 582

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 0002 - N° 6920Z

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD	1 001 000	41 123	99,99	148 213
PROXYS OUEST 17140 LAGORD	34 000	184 900	75,00	89 527
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	24 878	100,00	1 406
SAS DECICLIC 85000 LA ROCHE SUR YON	1 500		80,00	12 901
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	335 978	100,00	64 424
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	34 987	66,66	10 703
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 994 556	1 994 556	58 502		252 227
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	1 994 556		58 502		252 227
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6800Z

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 131			4 131
Immobilisations incorporelles	4 131			4 131
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	546 665	51 260		597 925
- Matériel de transport	3 030	3 073		6 103
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	186 381	26 842	2 180	211 043
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	736 077	81 175	2 180	815 071
ACTIF IMMOBILISE	740 208	81 175	2 180	819 202

OUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 38 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 677 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	58 502		58 502
Prêts			
Autres	171 137		171 137
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 346 413	2 346 413	
Autres	81 268	81 268	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 952	19 952	
Total	2 677 271	2 447 633	229 639
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	286 141
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	9 928
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	6 005
Total	302 074

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 748	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 748	20,00

Les associés ont vendu la quasi totalité de leurs actions à la Société Financière Sofar.
La société financière Sofar détient 99.88% du capital de Sofar.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 964 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 069 397	334 594	704 731	30 071
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 402	476 402		
Dettes fiscales et sociales	1 160 261	1 160 261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 239	53 239		
Autres dettes (**)	74 399	74 399		
Produits constatés d'avance	1 130 526	1 130 526		
Total	3 964 224	3 229 421	704 731	30 071
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	317 315			
(**) Dont envers les associés				

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	243 478
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	3 081
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	159 563
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	177 794
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	50 995
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	14 619
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	21 859
CLIENTS - RRR À ACCORDER	40 890
Total	712 278

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	19 952		
Total	19 952		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	1 130 526		
Total	1 130 526		

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - ADE 1100Z

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
HONORAIRES	
PRESTATIONS FILIALES	
PRESTATIONS INFORMATIQUES	
DEBOURS ET DEPLACEMENTS	
TOTAL	6 232 824

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 450 euros

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissements titres de participation</i>	1 049 082
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	1 049 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions</i>	20 866
Avals et cautions	20 866
Autres engagements reçus	
Total	20 866
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 127 361€

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z



Comptes annuels 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2024

certifiés conformes
La Présidente



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 131	4 131		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	774 267
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 179 507	815 071	364 436	272 172
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 053 059		2 053 059	2 030 759
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	171 137		171 137	171 137
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 182 118	819 202	3 362 915	3 248 351
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	84 078		84 078	91 900
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 346 413	232 183	2 114 230	1 853 561
Fournisseurs débiteurs	12 966		12 966	19 634
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	62 296		62 296	82 700
Autres créances	6 005		6 005	1 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	180 985		180 985	177 732
Disponibilités	790 509		790 509	620 480
Charges constatées d'avance	19 952		19 952	13 886
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 503 204	232 183	3 271 021	2 860 892
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 685 321	1 051 385	6 633 936	6 109 243

 Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	134 960	134 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	582 957	582 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 161 278	729 029
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	769 867	582 257
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 669 712	2 049 853
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 069 397	1 287 228
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 069 397	1 287 228
Emprunts et dettes financières diverses		100 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 402	559 415
Personnel	505 087	485 015
Organismes sociaux	192 601	176 422
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 002	25 883
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	421 988	419 489
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	25 582	32 048
Dettes fiscales et sociales	1 160 261	1 138 858
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 239	
Autres dettes	74 399	34 037
Produits constatés d'avance	1 130 526	939 852
TOTAL DETTES	3 964 224	4 059 390
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 633 936	6 109 243

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 232 824		6 232 824	5 869 393
Chiffre d'affaires net	6 232 824		6 232 824	5 869 393
			30/09/2024	30/09/2023
Production stockée			-7 822	18 258
Subventions d'exploitation			44 000	48 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			201 452	143 938
Autres produits			8 344	4 539
Total produits d'exploitation (I)			6 478 799	6 084 795
Autres achats et charges externes (a)			2 254 901	2 189 610
Impôts, taxes et versements assimilés			83 257	83 244
Salaires et traitements			2 503 056	2 412 720
Charges sociales			739 506	673 503
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			81 014	82 118
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			65 875	34 230
Autres charges			86 843	16 484
Total charges d'exploitation (II)			5 814 453	5 491 909
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			664 346	592 886
Autres intérêts et produits assimilés (3)			262 040	141 722
Total produits financiers (V)			262 040	141 722
Intérêts et charges assimilées (4)			13 346	14 940
Total charges financières (VI)			13 346	14 940
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			248 694	126 782
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			913 039	719 668



Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		5 980
Sur opérations en capital	73 400	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		65 000
Total produits exceptionnels (VII)	73 400	70 980
Sur opérations de gestion	17 372	68 577
Sur opérations en capital	38 402	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	161	
Total charges exceptionnelles (VIII)	55 935	68 577
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 465	2 403
Impôts sur les bénéfices (X)	160 637	139 814
Total des produits (I+III+V+VII)	6 814 238	6 297 497
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 044 371	5 715 240
BENEFICE OU PERTE	769 867	582 257

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 6 633 936 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 769 867 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,31 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	778 398			778 398
Immobilisations incorporelles	778 398			778 398
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	757 016	139 736		896 752
- Matériel de transport	15 365			15 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	235 867	33 704	2 180	267 391
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 008 248	173 439	2 180	1 179 507
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 019 158	72 302	38 402	2 053 059
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	171 137			171 137
Immobilisations financières	2 201 912	72 302	38 402	2 224 212
ACTIF IMMOBILISE	3 988 558	245 741	40 582	4 182 118

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		173 439	72 302	245 741
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		173 439	72 302	245 741
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 180	38 402	40 582
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 180	38 402	40 582

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD	1 001 000	41 123	99,99	148 213
PROXYS OUEST 17140 LAGORD	34 000	184 900	75,00	89 527
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	24 878	100,00	1 406
SAS DECICLIC 85000 LA ROCHE SUR YON	1 500		80,00	12 901
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	335 978	100,00	64 424
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	34 987	66,66	10 703
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 994 556	1 994 556	58 502		252 227
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	1 994 556		58 502		252 227
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 131			4 131
Immobilisations incorporelles	4 131			4 131
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	546 665	51 260		597 925
- Matériel de transport	3 030	3 073		6 103
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	186 381	26 842	2 180	211 043
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	736 077	81 175	2 180	815 071
ACTIF IMMOBILISE	740 208	81 175	2 180	819 202

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 677 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	58 502		58 502
Prêts			
Autres	171 137		171 137
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 346 413	2 346 413	
Autres	81 268	81 268	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 952	19 952	
Total	2 677 271	2 447 633	229 639
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	286 141
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	9 928
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	6 005
Total	302 074

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 748	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 748	20,00

Les associés ont vendu la quasi totalité de leurs actions à la Société Financière Sofar.
La société financière Sofar détient 99.88% du capital de Sofar.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 964 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 069 397	334 594	704 731	30 071
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 402	476 402		
Dettes fiscales et sociales	1 160 261	1 160 261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 239	53 239		
Autres dettes (**)	74 399	74 399		
Produits constatés d'avance	1 130 526	1 130 526		
Total	3 964 224	3 229 421	704 731	30 071
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	317 315			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	243 478
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	3 081
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	159 563
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	177 794
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	50 995
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	14 619
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	21 859
CLIENTS - RRR À ACCORDER	40 890
Total	712 278

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	19 952		
Total	19 952		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	1 130 526		
Total	1 130 526		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
HONORAIRES PRESTATIONS FILIALES PRESTATIONS INFORMATIQUES DEBOURS ET DEPLACEMENTS	
TOTAL	6 232 824

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 450 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissements titres de participation</i>	1 049 082
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	1 049 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution</i>	20 866
Avals et cautions	20 866
Autres engagements reçus	
Total	20 866
Dont concernant :	
Les dirigeants	

 Autres informations

	Montant en euros
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 127 361€

SOFAR
Société par actions simplifiée
au capital de 134 960 euros
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2, 85000 LA ROCHE SUR YON
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 Février 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 769 867,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	769 867,17 euros
A titre de dividendes	350 000,00 euros
Soit 51,87 euros par action	
Le solde	419 867,17 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 581 145.49 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 350 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

160 050,48 euros, soit 21,36 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 050,48 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

160 265,00 euros, soit 23,75 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 265,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

150 008,04 euros, soit 22,23 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 008,04 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 Février 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société FINANCIERE SOFAR

